

UN3091, PILES AU LITHIUM MÉTAL EMBALLÉES AVEC UN ÉQUIPEMENT

Envois par mode aérien selon l'IE 969 de la Réglementation pour le TMD de l'IATA, Édition 66 (2025)

Seuls les employés formés en TMD sont autorisés à expédier des piles au lithium selon ce guide.

Petites piles & batteries exemptées

– Section II –

(Guide d'expédition de MD #14)



- Contenu en lithium métal
 - Piles (≤ 1 g)
 - Batteries (≤ 2 g)
- Quantité nette par colis ≤ 5 kg
- Épreuve de chute de 1.2 m

Piles & batteries réglementées

– Section I –

(Guide d'expédition de MD #13)



- Contenu en lithium métal
 - Piles (> 1 g)
 - Batteries (> 2 g)
- Plus de 5 kg de piles / colis nécessite l'étiquette de manutention « Cargo Aircraft Only »



Le numéro UN sur la marque doit avoir un minimum de 12 mm de haut.